

BRAX Infos

Journal municipal - N°20

Juillet - Août 2018

commune de
brax

Edito du Maire



La population des seniors s'accroît à Brax. Les « anciens » sont dynamiques et profitent pleinement de leur temps libre. En complément des activités proposées par l'entrepreneur Foyer Rural, des ateliers cuisine et des sorties sur la base de loisirs de Bouconne ont été organisés par le CCAS et financées par la conférence des Financeurs.

Dans le cadre du partenariat avec la base de loisirs de Bouconne, les seniors ont dorénavant la possibilité de participer à des activités gratuites de détente encadrées par des professionnels.

Des balades sur les sentiers sont organisées par un guide naturaliste ou des activités sportives/culturelles adaptées sont offertes. Le transport depuis Brax sur le site est également pris en charge.

Nous travaillons aussi sur l'aménagement de nos espaces publics pour les personnes à mobilité réduite dans le cadre d'un programme faisant l'objet d'un financement spécifique d'une enveloppe parlementaire de Mme la sénatrice Micouleau.

Sur le plan social, le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) permet également d'accompagner les familles et les seniors dans leur parcours de vie en prenant en charge, par exemple, l'attribution des logements sociaux suivant des critères objectifs.

Alors qu'une réflexion est en cours au sein de la Métropole afin de travailler sur l'impartialité et l'équité suite à des polémiques, nous avons mis en place dès le début de notre mandat un mode de fonctionnement afin de garantir la transparence des choix opérés par les membres bénévoles et des élus du CCAS.

La politique enfance jeunesse va être mise en valeur cette année 2018 avec le démarrage des travaux du bâtiment François Verdier. Grâce à nos partenaires financeurs CAF, Etat et le Conseil départemental, nous lançons le chantier de rénovation de l'école cet été après deux ans de préparation.

La phase de bouclage de budget fut un exercice compliqué et le choix des entrepreneurs fut aussi un challenge mais nous y sommes! Les élus poursuivent leur travail de pilotage des travaux dont la 1ère réunion de chantier s'est tenue le mercredi 13 juin. Les enseignants, les personnels, les parents d'élèves, les habitants et les commerçants concernés ont été conviés à des sessions d'information pour anticiper les désagréments des travaux qui vont durer environ 18 mois.

Enfin nous avons décidé de renouveler notre Projet Éducatif du Territoire avec tous les partenaires scolaire, périscolaire et associatif afin de maintenir la dynamique de coopération que nous avons mise en place ces dernières années autour de projets communs sous la responsabilité de l'adjoint à l'enfance Frédéric Jeanne.

Cette fin de saison est toujours propice à des événements sportifs et culturels. Ainsi les féminines U15 du basket se sont illustrées en accédant à la finale départementale alors que l'équipe senior de foot a réalisé un très beau parcours en terminant 2nd de sa poule départementale. Nous avons remis les récompenses à tous les sportifs et sportives de Brax qui se sont illustrés cette année lors la fête du village.

En tant que conseiller métropolitain, je maintiens mon engagement sur le chantier des futurs contrats sur les services de l'eau et de l'assainissement. Je relaye la volonté du conseil municipal de disposer d'un service en mode régie en cohérence avec la tendance nationale. Grâce à une action conjointe avec d'autres groupes politiques, nous avons pu auditionner des élus ayant mis en place des régies à Montpellier et à Besançon au sein de la commission ad-hoc. Ils ont pu expliquer à tous les représentants des communes l'intérêt économique des régies pour les collectivités qu'ils dirigent. Outre un prix de l'eau à la baisse, ils ont pu mettre en œuvre des politiques de protection de la ressource « eau » hors considération commerciale. En effet l'eau a la particularité d'être une ressource non marchande et à fort enjeu notamment dans un contexte climatique en pleine évolution. Afin de faire ce choix d'un service exigeant, professionnel qui dépasse la pure question commerciale soit en régie soit en délégation de service publique (privatisation), je milite pour une consultation citoyenne à l'échelle métropolitaine.

Les élus s'associent à moi pour vous souhaiter un bel été 2018 !

François Lefinome

Maire de Brax
Vice-Président Commission Environnement
et Développement durable Toulouse Métropole

Vide grenier et forum des associations : dimanche 9 septembre, place du village
Accueil des nouveaux arrivants : samedi 1er septembre, 11h, mairie de Brax

Accueil du public

Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 - 15h00 à 18h00 - Ouvert le 1er samedi de chaque mois : 9h-12h
Fermé tous les samedis pendant les vacances scolaires - **Ouvert les samedis 1er et 8 septembre**
Tel : 05 62 13 06 70 - Fax : 05 62 13 06 71 - Mail : contact@mairie-brax.fr - Site : www.mairie-brax31.fr

La mairie fermera exceptionnellement à 16h, les 13 juillet et 14 août 2018

Un élu tient une permanence à la mairie, tous les samedis de 10h00 à 11h30.
Si vous souhaitez le rencontrer, prenez rendez-vous à l'accueil.



Vos élus à votre écoute

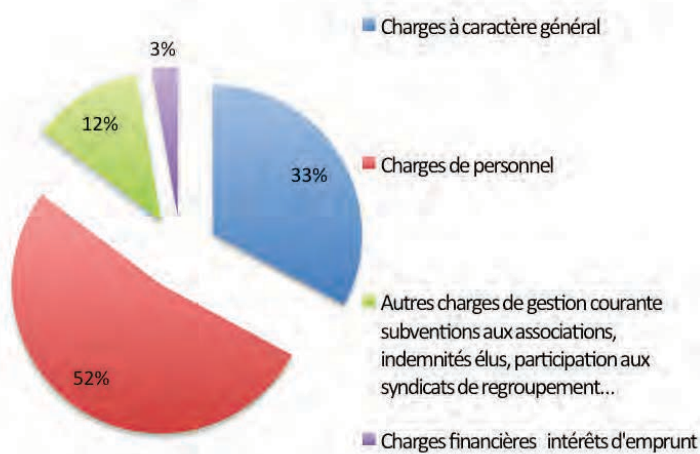
Le budget communal voté à l'unanimité en conseil municipal du 9 avril 2018 s'emploie à résoudre la délicate équation entre baisse des dotations, faible hausse des impôts communaux et maintien de la qualité des services publics tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

Les principaux objectifs financiers du budget s'inscrivent dans la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Le travail de recherches d'économie se poursuit. La rigueur mise en place lors de l'élaboration de ce budget doit perdurer et permettra le financement de nouveaux projets.

En 2018, le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 2 110 000 euros.

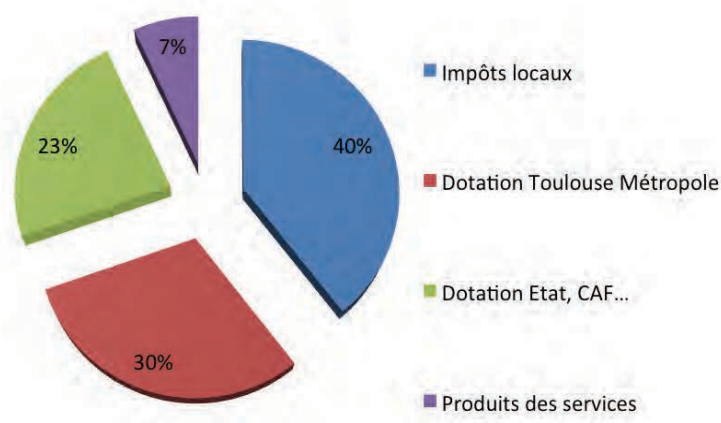
Dépenses de fonctionnement 2018 = 2 110 000 €



Les dépenses de fonctionnement de la commune en 2018 ont été budgétisées à 2 110 000 euros.

- Personnel agents service public : 971 400 €
- Charges à caractère général : 596 000 €
- Autres charges de gestion courante : 216 800 €
- Charges financières, intérêts emprunts : 50 000 €
- Divers : 275 800 € dont 233 300 € de versement à la section d'investissement pour autofinancement.

Recettes de fonctionnement 2018 = 2 110 000 €



Les recettes de la commune ont été budgétisées en 2018 à 2 110 000 euros.

Les recettes proviennent de :

- Impôts locaux pour 738 000 €
- Dotation de Toulouse Métropole pour 566 980 €
- Dotation Etat, CAF pour 388 690 €
- Produits des services pour 134 330 €
- Divers 282 000 € dont 200 000 € d'excédent reporté.

Taux d'imposition 2018

Impôts locaux : une hausse modérée	2017	2018
Taxe d'habitation	9.83%	10.08%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	12.74%	13.06%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	91.00%	93.28%

Des taux d'imposition situés dans la moyenne basse de l'agglomération.

Suppression de la taxe d'habitation en 2019 : une perte financière pour les communes. L'État « dédommagera » cette perte sous forme d'une dotation fixe, la commune n'aura plus la possibilité de réguler et de prélever elle-même cette ressource financière.

Investissements 2018

Le budget total prévu de l'investissement en 2018 s'élève à 437 800 euros, répartis comme suit :



Travaux et entretien sur les bâtiments publics
- Sécurisation des bâtiments, travaux d'électricité, entretien courant...
113 300 €



Équipement des bâtiments publics
- Mobilier, équipement bâtiments, cérémonies
102 500 €



Équipement informatique / panneau lumineux
- Panneau lumineux
- Application smartphone
- Équipement informatique
- Photocopieurs
35 300 €



Mise aux normes accessibilité d'Établissements Recevant du Public
- Mise en conformité accessibilité des bâtiments agendas d'accessibilité programmée (ADAP)
14 100 €



Projets :
- Cheminement Bouconne : **78 500€**
- Club house toiture vestiaire foot : **66 000 €**
- Acquisition d'un tracteur : **28 100 €**



École bâtiment F Verdier
- Démolition, reconstruction : **203 500€**



Signature du contrat de territoire

Le Département de la Haute-Garonne a attribué aux communes de Toulouse Métropole une aide de 30 millions d'euros sur 5 ans. Destinés à financer des projets d'équipements publics, ces fonds ont été alloués dans le cadre des contrats de territoire.

Leur signature a eu lieu le 22 mai à l'Hôtel du département où Georges Méric, le président du Conseil départemental de la Haute Garonne, avait réuni les maires des 36 communes de Toulouse Métropole (hors Toulouse).

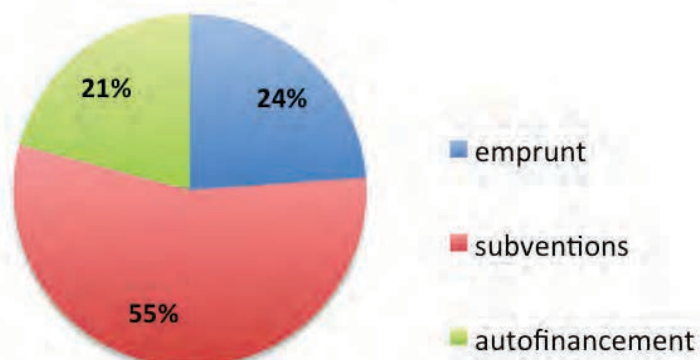
Cette signature scelle le financement de la rénovation de l'école.

La phase de bouclage de budget fut un exercice compliqué avec tous les partenaires y compris l'état.

Grâce à ce contrat, l'équipe municipale lance le chantier de rénovation de l'école cet été après 2 ans de préparation !

Remerciements à tous les acteurs ayant contribué à ce projet: les élus du conseil départemental, Camille Pouponneau et Arnaud Simion, ainsi que les adjoint.e.s Frédérique Jeanne, Anne-Marie Mellet et Catherine Taborski.

Financement des Investissements 2018



La commune recherche sans cesse des sources de financement externes.

Subventions de :

- Contrat de territoire, versée par le Département de la Haute-Garonne,
- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) versée par l'État,
- CAF, subvention versée sur les projets se référant à l'enfance,
- Des réserves parlementaires, dorénavant supprimées.

FERMETURE DU PASSAGE A NIVEAU PN32 AUX VÉHICULES DE PLUS DE 7,5 TONNES (Situé entre le chemin de la Chauge et le rond point du pressoir impasse Terrouges)

La ligne Toulouse Auch est une ligne à voie unique, non électrifiée. Elle est parcourue en moyenne par 40 trains/jour à la vitesse maximum de 100 km/heure sur cette portion.

Le Maire a pris un arrêté pour interdire le franchissement du PN32 aux véhicules de plus de 7,5 tonnes y compris les bus. Cet arrêté a pour but de sécuriser le franchissement de ce passage à niveau, et d'éviter un accident ferroviaire avec un véhicule routier au vu de la difficulté de franchissement des véhicules de plus de 7,5 T .

SYSTÈME D'ALERTE EN CAS D'URGENCE SUR LA VOIE FERRÉE



Chaque passage à niveau est équipé d'un système d'alerte pour prévenir le chef de gare et arrêter la circulation des trains.



Rappel : tout abus est réprimandé par la loi.

En cas d'urgence UNIQUEMENT,

- 1) Appuyer sur le bouton de l'interphone
- 2) Donner le numéro du passage à niveau.
- 3) Demander l'arrêt de circulation des trains et le motif du danger.

PLUi-H : Plan Local Urbanisme inter-communal - Habitat

Les étapes après l'enquête publique

Le PLUi-H de Toulouse Métropole était soumis à enquête publique jusqu'au 17 mai 2018. Cette enquête a donné la possibilité à chaque habitant de s'exprimer une dernière fois sur le projet, avant son approbation définitive.

Jusqu'en septembre 2018, la commission d'enquête va travailler avec Toulouse Métropole et les différentes communes, afin de répondre à toutes les remarques soulevées pendant l'enquête publique. Les demandes formulées seront étudiées et une réponse apportée

D'octobre 2018 à avril 2019, le dossier définitif de PLUi-H sera préparé par les services de Toulouse Métropole, en fonction des modifications demandées par le rapport de la commission d'enquête. Il sera ensuite soumis à approbation en conseil municipal dans chacune des communes de la métropole, puis en conseil de métropole.

Alors il s'appliquera en remplacement de notre règlement d'urbanisme (POS) actuel.

PROJET DE SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU PN36 situé dans la forêt de Bouconne

Le passage à niveau PN36, non fréquenté car non raccordé à la voirie publique et débouchant de part et d'autre de la voie ferrée sur des terrains privés, est inutilisé.

En conséquence Réseau SNCF n'a aucun intérêt à maintenir ouvert ce passage. Une enquête publique a été lancée du 3 mai au 23 mai 2018 pour permettre de définir les conditions de sa suppression.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions seront transmis au Préfet de la Haute Garonne, qui prendra une décision favorable ou pas, et prononcera le cas échéant, par voie d'arrêté, l'autorisation de suppression de ce passage à niveau.

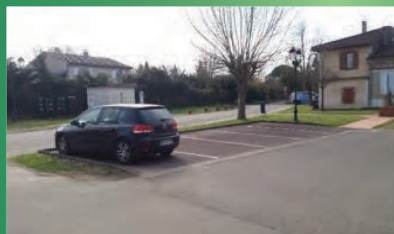


Brax : Bienvenue aux voitures électriques

Deux places de stationnement munies d'une borne de recharge pour les véhicules électriques ou hybrides vont être installées par Toulouse Métropole sur la place du Vidalet.

Cette borne sera visible via une application smartphone. Des tarifs seront adaptés pour éviter les durées trop longues d'utilisation.

Ce nouveau service public va contribuer au développement de électro-mobilité.



Travaux sur la commune

Rue de la Tour

Des travaux d'élargissement de la voie ont été réalisés pour permettre un meilleur passage des véhicules lourds qui endommageaient l'îlot central. Cet aménagement, réalisé par Toulouse Métropole, se chiffre pour la commune à 7000 €.



Bassin de rétention

Les travaux ont été interrompus en raison des intempéries. Le bassin de rétention de 3100 m³ est prévu pour récupérer les eaux pluviales provenant de la forêt de Bouconne.



Étude de circulation

La première phase de l'étude s'est achevée avec la présentation publique du diagnostic de circulation réalisé sur notre commune et le recueil des avis de la population.

Nous entamons désormais la 2ème phase de l'étude avec les propositions réalisées par le Bureau d'études pour améliorer la circulation.

Station d'épuration

La station d'épuration étant démolie, les locaux restants sont restitués à la commune et mis à la disposition de l'association des chasseurs de Brax à partir de septembre.

Cimetière

Enquête publique du 18 juin au 06 juillet : aménagement de l'accès au nouveau cimetière chemin des Coustalasses.

Deux enquêtes sont conjointement ouvertes sur l'utilité publique des travaux nécessaires à l'aménagement de l'accès au nouveau cimetière de Brax chemin des Coustalasses; et sur la détermination des immeubles à acquérir et la recherche des propriétaires, des titulaires des droits réels et des autres intéressés.

RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE

TOP DÉPART ! le 9 juillet

Le choix des entreprises a été arrêté, les travaux vont démarrer dès les vacances scolaires d'été, le 9 juillet.

Ils seront réalisés en 2 phases de démolition puis reconstruction pour permettre le fonctionnement de l'école et notamment de la cantine scolaire et des activités péri-scolaires sur place. Les démolitions seront réalisées en période de vacances scolaires.

⇒ **De juillet 2018 à mi-février 2019** : 1ère phase côté rue des écoles : démolition du préau maternelle, du préfabriqué (salle informatique) et d'une partie de la cantine scolaire puis reconstruction du préau maternelle + 1 salle de classe et 1 dortoir maternelle + restauration scolaire, circulations et sanitaires attenants.

⇒ **De mi-février à octobre 2019** : 2ème phase côté église : démolition locaux ALAE et salle Verdier puis reconstruction vestiaires personnel, buanderie, 1 salle de classe, locaux ALAE, grande salle multi activités, VRD et cours école maternelle.

Durant la période de travaux, la circulation rue des écoles sera modifiée pour permettre aux commerces et professions libérales voisines de poursuivre leurs activités.

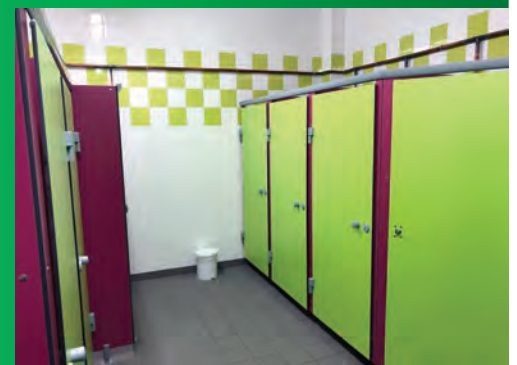
Pour la sécurité de tous et plus particulièrement des enfants, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les consignes de circulation et de stationnement qui seront mises en place.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

De nouveaux sanitaires!

Les sanitaires de l'école élémentaire, 5 toilettes au total dont un PMR*, ont été entièrement refaits à neuf. Le chantier a été réalisé par trois entreprises locales pour un coût total de 32 069 € TTC.

*PMR : personnes à mobilité réduite

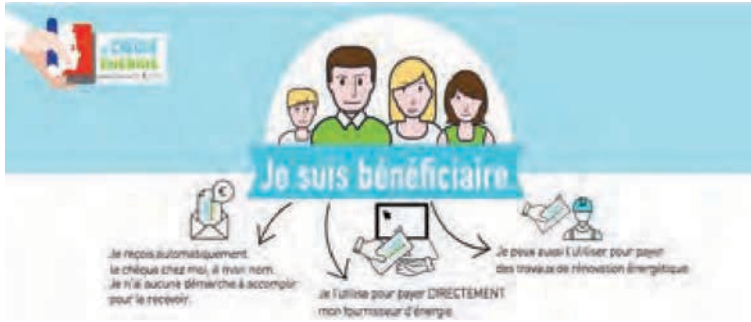


Infos : Déploiement de la fibre optique

La question nous est régulièrement posée : Quand la fibre optique sera-t-elle installée à Brax ?

Le déploiement est prévu en 2019.

Au dernier trimestre 2018, seront installées sur notre commune les armoires électriques pour permettre le déploiement de la fibre par le prestataire Orange.



Le chèque Energie

Depuis le début de l'année, le chèque énergie remplace les tarifs sociaux. Cette aide aux paiements des factures d'énergie est encore peu connue des particuliers.

Chèque énergie 2018 : qui peut en bénéficier ?

Avec le chèque énergie, l'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs dépenses d'énergie. Il est attribué sous conditions de ressources et il est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire.

ATTENTION : Pour en bénéficier, à aucun moment le bénéficiaire n'est démarché, ni à son domicile, ni par téléphone, ni ne doit communiquer ses références bancaires : toute sollicitation en ce sens doit être refusée.

Plus d'informations sur le site internet :

- www.energie-info.fr
- un numéro vert : 0 800 112 212 (Service et appel gratuits).

Prévention Moustique tigre

Comment se protéger des piqûres ?

- 1 - Appliquer des produits adaptés anti-moustiques, surtout la journée.
- 2 - Porter des vêtements couvrants et amples.
- 3 - Les bébés peuvent dormir sous une moustiquaire.

Comment limiter la propagation ?

- Ventilez votre logement le plus possible en créant des courants d'air, en utilisant des ventilateurs...
- Vérifiez l'herméticité de vos portes et fenêtres et, si besoin, installez des moustiquaires.
- Supprimez toutes les eaux qui pourraient stagner sur les balcons et dans les jardins.



+ d'informations
www.social-sante.gouv.fr
www.invs.sante.fr

Base de loisirs de Bouconne

Activités seniors gratuites:

BOUCONNE CIBLE UN NOUVEAU PUBLIC !

Le grand air pour les plus de 60 ans !

La Base de Loisirs de Bouconne propose à des groupes de seniors de 60 ans et plus, des activités gratuites culturelles, de loisirs et de détente encadrées par des professionnels.

Dans le cadre de mise en place d'actions collectives de prévention de la santé et du « bien vieillir » des seniors, financées par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne au travers de la Conférence des Financeurs de Prévention de la Perte d'Autonomie.

- Visite Nature
- Randonnée Culture:
- Tir à l'arc: Animation au tir à l'arc

Pour terminer, une collation est servie dans le club house de la Base de loisirs de Bouconne.

N'hésitez pas à nous rejoindre, il y a forcément une activité pour vous ! en toute convivialité !

- Inscription : 20 personnes maxi
 - Renseignement en mairie de Brax
- Les dates pour les activités à partir de septembre seront communiquées par voie d'affichage (Site internet de la mairie et panneau lumineux)



Sortie organisée par le CCAS de Brax, le 24 mai avec Fred comme guide

Plan Canicule



Les personnes qui souhaitent être contactées en cas de Plan Canicule doivent s'inscrire en mairie au 05 62 13 06 70 ou en demandant à une tierce personne d'effectuer la démarche à leur place.

INSCRIPTIONS ÉCOLES - RENTRÉE 2018

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire concernent les cas suivants :

-Premières inscriptions en école maternelle ou élémentaire

-Passage de la grande section au CP

-Nouveaux arrivants

Pensez à **retirer le formulaire d'inscription en mairie** avant les RDV avec les directrices des écoles et n'oubliez pas d'apporter les documents demandés.

RYTHMES SCOLAIRES

Le maintien à 4,5 jours d'école

La commission,* mise en place par la municipalité, a fait le choix, après concertation, pour la rentrée 2018, de maintenir le temps scolaire à 4,5 jours, avec le horaires actuels.

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H15. Le Mercredi de 9H00 à 12H00
Ce rythme scolaire permet de raccourcir la journée des enfants et, en parallèle, de proposer des activités dans le cadre du Projet Éducatif du Territoire.

* La commission : directrices des écoles/parents d'élèves, Élus et le Maire.

TARIFICATION 2017-2018

ALAE - Restauration scolaire

Les nouveaux tarifs de la cantine et de l'ALAE seront votés lors du conseil municipal du 2 juillet 2018.

Afin de prendre en compte l'ensemble des ressources des familles, les quotients familiaux CAF sont pris en compte. Pour les personnes ne relevant pas de la CAF (sur présentation d'un justificatif), il sera tenu compte du revenu fiscal de référence ;

A défaut de présentation d'information sur les revenus, le tarif le plus élevé est appliqué.

Possibilité de paiement en ligne de la restauration scolaire et de l'ALAE sur le site internet de la mairie.

ACCUEIL DES ENFANTS

Le Centre de Loisirs de Bouconne accueille les enfants âgés de 3 à 15 ans, tous les mercredis et les vacances scolaires, de 7h30 à 18h15.

Les loisirs sont résolument tournés vers le plein air pour profiter de l'environnement du site et des infrastructures proches (piscine, jeux,...)

Contact : Tél : 05 61 85 83 12 -

email : syndicat@bouconne.fr

PAJ : Point Accueil Jeunes de Brax

Le PAJ s'adresse à tous les jeunes de 11 à 17 ans ainsi qu'aux élèves de CM2 (sous condition d'âge).

Le PAJ reste ouvert du 10 au 21 juillet.

Inscriptions à la maison de la vie associative.

Le programme est disponible au Point Jeune, à la Maison de la Vie Associative ou par mail: jeunesse.brax@gmail.com et facebook : [pajdebrax](https://www.facebook.com/pajdebrax).

Transport scolaire En Haute-Garonne

le Conseil départemental maintient la gratuité des transports scolaires pour plus de 75 000 jeunes.

Peuvent en bénéficier :

-Les élèves domiciliés à Brax scolarisés dans leur établissement public de secteur habitant à plus d'un kilomètre de ce dernier et utilisant régulièrement les transports en commun

Comment est délivré le titre de transport ?

Les familles doivent remplir une demande de prise en charge du transport scolaire (demande en ligne ou transmise par le collège), qui sera envoyée au Conseil Départemental pour instruction.

La carte de transport sera à retirer en mairie à l'accueil à partir de la fin du mois d'août.

Plus d'infos : www.haute-garonne.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

En ce « joli mois de mai », la bibliothèque a pu proposer de nombreuses animations sur le thème de l'arbre et de la nature : belle exposition de photos d'Odile Weill, participation à la journée des jardins avec des ateliers et des contes pour les enfants, spectacle de danse « l'arbre des découvertes » offert par la Médiathèque départementale aux plus petits...

En prévision de vos lectures d'été, venez découvrir les dernières nouveautés acquises par la bibliothèque au mois de juin.

Rappel : fermeture annuelle le 13 juillet réouverture le mardi 21 août, Pendant les vacances scolaires, de début juillet et fin août : ouverture le mardi et le jeudi (16h15-18h30)



Brax en musique !

Notre commune a eu la chance de pouvoir accueillir le 17 mai et le 8 juin deux projets culturels rendus possibles grâce à la Commission Culture de Toulouse Métropole et au Service Culturel de la mairie de Toulouse.

Ces deux restitutions créatives de qualité ont rassemblé un large public dans deux registres musicaux différents.

- **Le projet de musique Hip Hop** a été développé avec les classes de CM1 et CM2 de Brax et la Cie Bajo El Mar du phare de Tournefeuille. Les enfants ont écrit, composé des chansons Hip Hop avec l'artiste toulousain Favo lors de plusieurs ateliers créatifs.

La commune remercie la Commission Culture de Toulouse Métropole pour l'attribution de ce projet à la fois pédagogique et culturel avec un spectacle dans le village pour l'ensemble des braxéen-nes.

Culture

- **Le concert Combo jazz** a pu se produire grâce au Service Action Culturelle de Toulouse Métropole et du Conservatoire de Colomiers. Dans une ambiance conviviale, les musiciens nous ont fait voyager à travers le jazz sur des rythmes swing, be bop, latino ... sous la direction de Patrick Fried, professeur au Conservatoire de Colomiers.



Combo Jazz
Conservatoire de Colomiers



M
u
s
i
q
u
e

U
r
b
a
i
n
e

Cie Bajo el Mar
Le Phare

Fête locale de Brax

La Fête Locale de Brax, organisée par le Comité des Fêtes, s'est déroulée du 15 au 17 Juin. Vendredi, le bal s'est ouvert avec l'orchestre C'FLAG. Samedi, après le concours de pétanque, la mairie a offert un apéritif à tous les braxéens et a remercié les jeunes bénévoles des associations pour leur investissement. S'en est suivi le concert musiques du monde. Dimanche, le comité des fêtes a offert l'apéritif, puis a eu lieu le repas suivi du feu d'artifice.



Remise des récompenses par la Mairie aux jeunes bénévoles investis dans les associations. En photo : les jeunes du foot en présence du Président.

FÊTE LOCALE DE BRAX



Apéritif offert par la mairie



LA FOULÉE BRAXEENNE

Dimanche 24 juin, Brax a accueilli la 16e édition de la Foulée Braxéenne – Trophées Romain Delas. Une course créée en 2003 en soutien à ELA afin de financer la recherche médicale et l'accompagnement des familles touchées par les leucodystrophies. Événement phare, la course a réuni plus de 1100 participants sur 7 épreuves



AlternatiBrax

Une journée sous le signe de la transition locale

Ce dimanche 27 mai, la traditionnelle Journée des Jardins de Brax s'est transformée en village des alternatives de l'ouest toulousain : AlternatiBrax, en partenariat avec le collectif Alternatiba Toulouse.

Contre toute attente météorologique, le soleil s'est invité dans le ciel braxéen et dans les cœurs des 3500 visiteurs et 60 exposants pour cette nouvelle cuvée 2018.

L'esprit initial de cette journée a permis de maintenir une ambiance très conviviale et familiale (repas partagé, échange de plants, gratuité...) tout en s'enrichissant de la venue de nombreuses associations et acteurs de l'ouest toulousain qui ont présenté leurs initiatives éthiques et durables, respectueuses de l'humain et de l'environnement.

Les thèmes ne manquaient pas : agriculture, transports, éducation, démocratie, droits de l'homme, lutte contre l'obsolescence... et les animations ont profité de cette journée printanière pour éclore : yoga, contes, produits faits maison, danse.

Les enfants de l'école se sont démenés pour vendre leurs autocollants « Stop-pub » tandis que de joyeux retraités travaillaient le bois sous le regard admiratif des curieux.

De 7 à 90 ans, tous se sont investis avec la même énergie et le même désir d'offrir de belles alternatives aux visiteurs.

Citons également , l'ASEI, la bibliothèque municipale, l'ALAE et les commerçants de proximité...

Les produits du marché de producteurs ont eu du succès auprès de tous ceux qui cherchent une alimentation saine et gouteuse. Les artisans locaux ont exposé leurs talents, les commerçants braxéens et le brasseur local ont régalé les papilles tandis que de jeunes groupes talentueux et énergiques ont distillé des moments de bonheur musicaux.

Brax a su donner vie à son nouveau slogan : Ensemble cultivons demain !

Quant aux prochains évènements du collectif Alternatiba Toulouse, retrouvez-les dès le 23 septembre avec un village des alternatives à Ramonville, l'arrivée des cyclistes du Tour Alternatiba le 27 septembre à Toulouse et un départ de Brax en direction d'Auch le 28 septembre.



Le marché paysan



Succès de la Rosalie



Contes dans le Parc du Château



Troupe de théâtre du foyer Rural



Groupe l'Esbrouf



bacs à plants



Stand ALAE : Jeux et animations pour les enfants

Contes floraux pour enfants



Repas partagé

AGENDAS

A noter dans vos agendas :

Juillet

- 07: Contes «la plage», bibliothèque municipale
- 13: Sortie megazone avec le Paj (point Accueil jeunes)
- 19: Sortie ciné Toulouse avec le Paj

Août

- 27: reprise du Paj à 14h

Septembre :

- 01: accueil des nouveaux arrivants braxéens - 11h - mairie
- 07: réinscriptions activités du Foyer rural- MVA - 18h à 20h
- 09: vide grenier/ forum des associations - place du village
- 16: 24ème, randonnée VTT, Boucle Brax Bouconne

Octobre

- 13: festival des micro-brasseries, 14h-24 h, salle des fêtes

Ramassage des encombrants :

Ramassage gratuit une fois par mois, sur inscription en mairie : **25/07 - 29/08 - 26/09 - 31/10**

Déchets verts :

Location de sacs à végétaux en mairie.

Rappel : la circulaire du 18/11/2011 interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers, dont les déchets verts.

"Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie".

Consultation du public jusqu'au 13 juillet 2018

Révision du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) de Toulouse Métropole

Après la mise en œuvre d'un 1er programme d'actions de 2012 à 2016, Toulouse Métropole poursuit son engagement en matière de réduction des déchets et lance une révision de son programme visant à développer les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets sur son territoire.

Suite à la baisse (de 21 kg d'ordures ménagères par habitant) obtenue entre 2010 et 2016, la Métropole renforce son action pour atteindre un objectif de - 10% de production de déchets ménagers à l'horizon 2024 (par rapport à 2010).

Conformément au décret du 14 juin 2015, précisant les différentes modalités de mise en place de Programmes Locaux de Prévention des Déchets Assimilés, Toulouse Métropole met en ligne deux documents destinés aux usagers. Leurs remarques et observations sont collectées par voie de formulaire électronique

Consultation en ligne : <https://www.toulouse-metropole.fr/-/programme-de-reduction-des-dechets-2018-2024-en-consultation-du-16-juin-au-13-juillet>

INFORMATIONS DIVERSES



IMPORTANT

RAPPEL DES HORAIRES AUTORISÉS POUR TRAVAUX DE JARDINAGE OU DE BRICOLAGE

Attention au bruit !

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils motorisés (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses ou scies...) sont sources de nuisances sonores et réglementés par un arrêté préfectoral.

Un rappel s'impose pour vous informer des horaires autorisés pour effectuer ces travaux :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12 h et de 14 h à 19h
- Samedi : de 09h à 12h et de 15h à 18h
- Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h

Le respect de ces horaires facilitera une bonne entente avec votre voisinage.

NUMÉROS UTILES

Numéros utiles à Brax

Mairie	05 62 13 06 70
École maternelle	05 62 13 06 91
École élémentaire	05 62 13 06 90
C.L.A.E	05 62 13 06 94
CCAS	05 62 13 06 70
Bibliothèque	05 62 13 06 95
Salle polyvalente	05 62 13 06 98
Stade	05 61 86 76 41
Gare de Brax	05 61 86 54 75

Numéros d'urgence

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Urgences européennes	112
Médecins nuit, WE et jours fériés	3966
Gendarmerie Léguevin	05 61 07 19 50
ERDF - sécurité dépannage	09 726 750 31
GDF - dépannage gaz	0 800 47 33 33
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
Hôpital Purpan	05 61 77 22 33
Hôpital Rangueil	05 61 32 25 33
Hôpital la Grave	05 61 77 78 33
Hôpital des enfants	05 34 55 86 33
Allô Enfance maltraitée	119
SAMU SOCIAL (accueil sans abris)	115
Service aux malentendants	114